

Le 1^{er} juin 2024, à Marseille***Communiqué de la direction générale de l'INSEAMM, direction des Beaux-Arts de Marseille, présidence du CA de l'INSEAMM***

L'ensemble des événements qui fait suite aux attaques terroristes du 7 octobre 2023 nous interpelle au plus haut point en tant qu'agents publics et élu-es, et nous horrifie en tant que citoyen-nes, artistes et humanistes. Il en est de même pour la situation à Gaza, et le Maire de Marseille a fait éteindre les feux de la mairie et mettre ses drapeaux en berne à la suite du bombardement de dimanche à Rafah, comme il l'avait fait après le 7 octobre 2023. Nous sommes continuellement vigilant-es – et c'est notre devoir – vis-à-vis de cette situation sans équivalent dans l'histoire afin que, sur notre périmètre, elle n'entraîne et ne justifie, en aucune manière, des actions d'essentialisations et de discriminations d'ordres raciste et antisémite.

Membre de la ligue européenne des instituts des arts (ELIA), nous sommes solidaires des termes de son dernier communiqué notamment en matière de respect des droits humains, d'un cessez-le-feu et de la protection des civils. Nous sommes également solidaires : de toutes les personnes touchées par cette crise humanitaire, de la lutte contre toutes les formes de discrimination et de racisme, dont l'antisémitisme et l'islamophobie.

Nous avons été récemment alertés par nos usager-es concernant cette situation. Plus précisément nous avons été interpellé-es quant à notre relation avec l'académie Bézalel. L'école des Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM et l'Académie de Bezalel (Israël) sont liées par conventionnement depuis de nombreuses années. Si ce partenariat a été longtemps fertile, au bénéfice de nos deux établissements, force est de constater au demeurant qu'il est resté inactif depuis 2019.

L'éventuelle implication de l'académie Bezalel dans le soutien à l'effort de guerre en cours, mené par un gouvernement qui se retrouve, comme l'ensemble des chefs belligérants en présence, au cœur d'une requête de mandat d'arrêt par le procureur de la Cour Pénale Internationale, est un élément évidemment à élucider. Dans le cadre de la vigilance qui est la nôtre, telle que nous l'avons décrite ci-dessus, il nous faut être attentif-ves à l'alerte légitime qui nous est faite à ce sujet. Nous avons écrit au président et à la CEO de Bezalel pour demander de nous préciser le cadre de leur action, en les informant de la suspension à titre conservatoire, de notre convention de partenariat jusqu'à plus ample information.

Nous avons été également alerté-es concernant le programme PAUSE d'accueil des chercheur-euses et artistes en exil dans les établissements d'enseignements supérieurs. Nous sommes partie prenante de ce dispositif qui a aussi montré quelques limites en matière de financement et d'organisation. La réflexion autour des dispositifs d'accueil est une question nationale et nous souhaitons être à l'avant-garde de la politique d'aide et d'accueil des artistes et étudiant-es en exil. Nous l'avons fait auparavant, notamment dans le cadre du conflit en Ukraine, et souhaitons être particulièrement actifs quant à l'accueil d'artistes-enseignant-es palestinien-nes au sein de notre établissement, en partenariat avec d'autres structures culturelles et pédagogiques. Nous étudions toutes les possibilités, dans le cadre du programme PAUSE mais aussi dans le cadre de dispositifs différents qui sont en train de voir le jour, face

à la situation de plus en plus terrible qui est celle du contexte mondial. Les appels de fonds de l'ANDEA comme le travail d'artistes en exil sont autant de dispositifs d'aide d'urgence avec lesquels nous avons déjà des habitudes de travail et que nous souhaitons renforcés.

Sur ces deux sujets de conventions et d'accueil d'artistes en exil, nous allons interpellier dès le mois de juin l'ANdÉA lors de la prochaine rencontre, afin de déterminer le périmètre d'action des écoles d'art au niveau national.

Jean-Marc Coppola, président du conseil d'administration de l'INSEAMM et adjoint auprès du Maire de Marseille chargé de la culture, du patrimoine, de la création artistique et du cinéma, souhaite s'impliquer avec la direction générale dans l'action d'information et d'échange sur ce sujet. Il verra les organisations syndicales et représentants du personnel de l'INSEAMM dès le mois de juin prochain, et invitera les étudiants de l'INSEAMM à un moment d'échange à ce sujet dès que possible.

Nous savons que les institutions telles que l'INSEAMM, qui œuvrent dans le monde à l'éducation de la jeunesse et à l'émancipation de l'esprit par la culture, l'art et la transmission des savoirs, seront au cœur de la reconstruction et de la résilience une fois que la paix – que nous appelons de nos vœux intensément – sera revenue. C'est dans la perspective de cet avenir que nous nous projetons, dans une paix durable entre deux états coexistant et des relations internationales apaisées et constructives. L'actualité, dans son horreur et sa brutalité, ne nous incite pas à l'envisager dès demain, mais nous invite à l'espoir.

Inge Linder-Gaillard
Directrice des Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM

Raphaël Imbert
Directeur général – INSEAMM

Jean-Marc Coppola
Président du conseil d'administration de l'INSEAMM